

que j'étais au contraire très-fâché de le trouver en ce lieu. Le pauvre Père Bilet m'embrassa, et tant que je fus obligé d'aller à la prison, il ne cessa de me combler de caresses. Condamné à quelque temps de là, et fusillé aux Brotteaux, la nouvelle de sa mort me fit une certaine impression.

« Le Père Bilet passait pour un homme d'esprit et de savoir, et cependant combien ne se trompait-il pas sur les dispositions d'un enfant à son égard ! Philosophes présomptueux, qui pensez follement avoir la clé du cœur humain et de ses mystères ; faiseurs de maximes à la manière de Laroche-foucaud, qui croyez que rien n'échappe à votre débile vue, réglez-vous sur la sagesse de cet ancien dont j'ai parlé il n'y a qu'un instant.

« Vers les derniers jours du mois de vendémiaire, an II, mon père fut arrêté et enfermé dans le cloître des dames religieuses de l'Abbaye de Saint-Pierre. Les arcades de ce cloître n'étaient pas à cette époque ouvertes comme on les voit aujourd'hui ; chacune d'elles était garnie d'une grande porte vitrée, en bois de chêne, et l'on avait fait une espèce de prison de la partie de la galerie qui va de la principale porte d'entrée à la statue en plâtre d'Apollon. Cette prison était véritablement une prison pour rire : mal fermée par les portes vitrées dont je viens de parler, et par de mauvaises cloisons en planches placées aux deux extrémités de la galerie, il ne fut pas difficile à plusieurs prisonniers, notamment à l'agent de change Daussigny, de s'en échapper un jour. Lorsque mon père y fut déposé, le nombre des prisonniers était à peu près de cinquante. Ils couchaient à terre sur des matelas et dans des couvertures de laine qu'ils avaient fait apporter de chez eux.

« L'évasion de Daussigny et de quelques autres fit transférer le reste des prisonniers à l'ancien couvent des Recluses, rue Saint-Joseph, dont on avait déjà essayé de faire une prison le lendemain de la journée du 29 mai. Mon père fut donc du nombre des transférés, et les commissaires de la